

Objet : Circulaire relative aux appels à projets du Fonds Prince Philippe

Réseaux : Tous

Niveaux et services : Enseignement supérieur - DGENORS

Période : Année académique 2008-2009

- A Messieurs les Recteurs d'Universités
- A Mesdames et Messieurs les Directeurs et Directrices Président(e)s des Hautes Ecoles
- A Mesdames et Messieurs les Directeurs/Directrices des Instituts Supérieurs d'Architecture
- A Mesdames et Messieurs les Directeurs/Directrices des Ecoles Supérieures des Arts

Pour information :

- Aux Pouvoirs Organisateurs des Etablissements de l'Enseignement supérieur non obligatoire de la Communauté française

<u>Circulaire</u>	Informative	Administrative	Projet
<u>Emetteur</u>	Direction Générale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique		Mme Ch. KAUFMANN
<u>Destinataires</u>	Universités, Hautes Ecoles, Instituts Supérieurs d'Architecture et Ecoles Supérieures des Arts		
<u>Contact</u>	Mme Françoise BOURDON	DGENORS	02 690 85 12 francoise.bourdon@cfwb.be
<u>Objet</u>	Appel à projets du Fonds Prince Philippe		

Renvoi (s) :

Nombre de pages : 2

- annexe : 0

Mots clés : projets, Fonds Philippe

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de ses activités d'encouragement aux échanges intercommunautaires, le Fonds Prince Philippe a lancé en juin deux appels à projets intéressant tant les enseignants que les étudiants de l'Enseignement supérieur en Universités, Hautes Ecoles, Instituts Supérieurs d'Architecture et Ecoles Supérieures des Arts.

La Communauté française, par l'intermédiaire de la Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique est souvent amenée à participer au jury de sélection de ces projets.

Le premier projet en cours vise au développement en commun avec les collègues de l'autre (des autres) communauté(s) de matériel didactique destiné aussi bien aux étudiants qu'à d'autres groupes cibles. Les maîtres de conférence, les enseignants ou les professeurs des établissements d'Enseignement supérieur concernés sont amenés à se rencontrer au moins trois fois une journée par année académique en vue de mettre en commun leur expertise.

Le second projet en cours veut encourager l'échange d'étudiants entre les Communautés du pays, favorisant ainsi une meilleure compréhension, un plus grand respect et une meilleure connaissance de la langue et des univers respectifs. Ce projet implique que les étudiants se rencontrent et collaborent activement entre eux pendant au moins cinq jours, qui peuvent être répartis tout au long de l'année académique et dans des endroits à déterminer.

En cas d'acceptation par le jury, les deux types de projets peuvent recevoir un soutien financier. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 25 octobre 2008. Ces dossiers de candidature peuvent être téléchargés, pour le premier à l'adresse suivante :

<http://www.kbs-frb.be/call.aspx?id=209788&LangType=2060> et pour le second, <http://www.kbs-frb.be/call.aspx?id=209790&LangType=2060>.

Vous trouverez également sur ces pages d'autres renseignements et contacts pouvant vous aider.

Nul doute que vous aurez à cœur de promouvoir encore plus l'esprit d'ouverture et de curiosité au sein de votre Etablissement d'Enseignement supérieur. La Communauté française appuiera tous vos efforts dans ce sens.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre plus haute considération.

La Directrice générale,

Chantal Kaufmann